



APPROCHES JURIDIQUE ET FISCALE DU GROUPEMENT MOMENTANE D'ENTREPRISES

Cabinet d'Audit

| Conseils |

Commissariat aux comptes.

Mme Wassila MOUZAI

Adresse : 08, Avenue PASTEUR Alger - Algérie

Tel : +213 (0)21 644 743

Mob : +213 (0)661 672 209

Mail : wlerari@hotmail.com

Commissaire aux comptes



Définition du Groupement d'entreprises

- Le code de commerce consacre la **liberté à deux ou plusieurs personnes morales, la possibilité de constituer entre elles par écrit, pour une durée déterminée, un groupement d'entreprise en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité** (art 796 du DL n° 93-08 du 25 avril 1993)



Règles de constitution

- Acte authentique
- Durée déterminée
- Publication
- Immatriculation
- Constitution avec ou sans capital

Règles d'Administration et de gestion

- Désignation d'un ou plusieurs administrateurs (mandataires) personne physique ou morale (obligation de désignation d'un représentant permanent dans ce cas).
- Dans les rapports avec les tiers, un administrateur(ou mandataire) engage le groupement par tout acte entrant dans l'objet de celui-ci.
- La limitation de pouvoirs du mandataire est inopposable aux tiers.

Effet de la responsabilité des membres du GME

- Les membres du groupement son tenus des dettes de celui-ci sur leur patrimoine propre. Ils sont solidaires, sauf Convention contraire avec le tiers cocontractant (article 799 bis 1 du Décret législatif n° 93-08 du 25 avril 1993).

Pratique des GME en Algérie

GME SOLIDAIRE	GME CONJOINT
Chaque membre est engagé pour la totalité du marché	Engagement d'exécuter que les travaux ou prestations attribuées
En cas de défaillance d'un des membres la personne publique peut demander aux autres membres l'exécution de la totalité des prestations en cause	la défaillance éventuelle des autres membres n'est pas prise en charge
Possibilité de mise en jeu des garanties de n'importe quel membre du groupement	La garantie d'exécution est moindre pour la personne publique
La solidarité est généralement prévue expressément dans le contrat de groupement	Permet plus facilement aux petites entreprises de se porter candidates à des marchés publics.



Le GME est un mode est un mode d'implantation

Deux approches

- Répondre à un Marché Public
- Conclure avec un opérateur privé

Classification des marchés publics

classement en trois catégories :

- **Marché de travaux** : ils ont pour objet la réalisation de tous travaux de bâtiment ou de génie civil (travaux public ou hydraulique) , à la demande d'une personne publique exerçant la maîtrise d'ouvrage , les travaux portant sur l'entretien ou la réhabilitation d'un ouvrage sont considérés comme marchés de travaux
- **Les marchés de services** : Ils sont variés , ils comprennent aussi bien les prestations de services , la maîtrise d'œuvre , le marché d'étude

- 
-
- **Les marchés de fourniture** : ils ont pour objet l'acquisition de produits et/ou matériels qui peuvent être déplacés sans risque de détérioration , exemple : achat d'équipements d'une station de relevage ou d'une station d'épuration , groupes électrogènes , voitures , mobilier de bureau
 - **Combinaison des différents type** : En pratique on peut assister à un marché publics relevant d'une des trois catégories mentionnées ci-dessus pouvant comporter à titre accessoire les éléments relevant d'une autre catégorie , exemple marché d'étude et de réalisation .



GME ET FISCALITE APPLICABLES

Régime de la retenue à la source

Régime du Droit Commun

Régime fiscal applicable aux sujets non résidents

Régime de la retenue à la source	Régime du droit commun
Contrat de prestations de services	Contrat de travaux ou prestations par option
IBS applicable 24%	Statut réservé aux personnes morales
Distinction dans un même contrat le montant de la prestation de la fourniture	Imposition d'après le bénéfice réel, quel que soit le montant du chiffre d'affaires réalisé.
Les sommes payées en monnaie étrangère sont converties en Dinars au cours de change en vigueur à la date de la signature du Marché ou de l'avenant	Le bénéfice réel est déterminé sur la base d'une comptabilité tenue conformément à des exigences fiscales particulières

Régime fiscal applicable aux sujets non résidents

Régime de la retenue à la source	Régime du droit commun
L'IBS est retenu à la source par la partie algérienne au moment du paiement des sommes imposables.	Obligations déclaratives : <ul style="list-style-type: none">•Déclaration fiscale mensuelle•Bilan annuel•Registres légaux•Mandataire
L'entreprise étrangère est conjointement et solidairement responsable avec l'entreprise ou l'organisme maître de l'ouvrage des retenues dues non payées. (<i>voir article 165 du CID</i>)	Exonération de la T.V.A Si cocontractant bénéficiant de l'exonération de la taxe.

Déclarations de transfert

Tous les transferts effectués à des personnes physiques ou morales non résidentes doivent préalablement être déclarés aux services fiscaux .

Paiement de la taxe de domiciliation et de la retenue

Attestations exigibles par les banques



Dispositions LFC 2009

Interdiction de prise en charge des impôts et taxe pour un partenaire étranger dans le cadre de l'exécution d'un contrat.

Art. 31.

«Les impôts, droits et taxes dus dans le cadre de l'exécution d'un contrat et légalement incombant au partenaire étranger, ne peuvent être pris en charge par les institutions, organismes publics et entreprises de droit algérien.

Ces dispositions s'appliquent aux contrats conclus à compter de la date de promulgation de la présente ordonnance.

Les avenants aux contrats initiaux sont considérés comme nouveaux contrats pour l'application des présentes prescriptions. »



Merci de votre attention

**Cabinet WM Audit Conseils et
Commissariat aux Comptes**

8 Avenue Pasteur Alger

+213 21 64 47 43

+213 661 67 22 09